

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PATINOIRES EXTÉRIEURES DE SAGUENAY

Bâton et rondelle autorisés pour jouer en solo

Saguenay, le 19 janvier 2021 – La Ville de Saguenay annonce qu’il sera permis, à compter du mercredi 20 janvier, d’utiliser un bâton et une rondelle pour effectuer des exercices de hockey en solo sur les patinoires extérieures. Les activités doivent être réalisées seul ou avec les occupants d’une même résidence. Cependant, aucun match ne sera toléré ou autorisé.

Le patinage libre et cette pratique individuelle du hockey cohabiteront sur les patinoires. La collaboration de tous et toutes sera nécessaire pour que les deux activités se côtoient dans le respect. Quant à la capacité maximale sur la glace, elle demeure de seize personnes, peu importe les sports pratiqués.

Les autres mesures sanitaires continuent de s’appliquer : distance de deux mètres en tout temps (sauf pour les membres d’une même famille), limite d’occupation et port du masque obligatoire dans les roulottes ou pavillons, en plus du lavage des mains. La Ville rappelle aux utilisateurs des installations qu’il est impératif de respecter ces règles. Si la municipalité juge que le non-respect des mesures est trop répandu, certaines patinoires pourraient fermer pour le reste de la saison.

-30-

Info : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Tél. : 418 698-3350